



## Réunion du groupe-pays Bénin

Le vendredi 28 janvier 2011 à Cités Unies France

Dates à retenir :

7 avril : 3<sup>e</sup> Rencontres nationales de la Jeunesse à l'international, à Dijon (événement Conseil régional de Bourgogne - Cités Unies France)

8-9 juillet : 2<sup>e</sup> Forum de la Coopération internationale des collectivités, Palais des Congrès, Paris, dont l'Assemblée générale de Cités Unies France

*Avec la présence de Monsieur Cosme Arouna, chargé d'affaire,  
Ambassade de la république du Bénin en France  
à l'Ambassade du Bénin en France et de Monsieur Saliou Akadiri, maire de Pobé, chargé  
de l'intercommunalité et de la coopération décentralisée au bureau exécutif de l'ANCB*

## **Avant-propos**

---

La réunion s'est articulée autour des points suivants :

- 1/ Situation culturelle, sociale et politique au Bénin
- 2/ Débat sur l'intérêt de l'action internationale des collectivités
- 3/ Calendrier 2011 des appels à projets du MAEE
- 4/ Validation de la carte des partenariats du groupe-pays Bénin
- 5/ Bilan des Assises de la coopération décentralisée franco-bénoises, 28-29 octobre 2010
- 6/ Études ACTED-CUF en préparation : Santé et coopération décentralisée ; Microfinance et coopération décentralisée
- 7/ Information sur l'implication de CUF sur les programmes concertés cofinancés

### **1/ Situation culturelle, sociale et politique au Bénin** par M. Cosme Arouna, chargé d'affaire

---

Dans le cadre des futures élections, l'État béninois a mis en place des outils culturels comme le théâtre, des documentaires et des événements musicaux afin de sensibiliser la population à la démocratie.

La campagne présidentielle commencera le 13 février 2011 avec deux échéances : le premier tour le 25 février et le second tour le 13 mars. L'investiture est prévue pour le 6 avril. Les élections législatives sont, elles prévues pour le 17 avril.

Des inquiétudes subsistent chez différents élus du Bénin concernant la gestion de la Liste Electorale Permanente Informatisée (LEPI). M. Cosme Harouna assure du sérieux des moyens mis en place par la Commission politique de supervision (CPS)/LEPI et la Mission Indépendante de Recensement Electoral National Approfondi (MIRENA) pour recenser les citoyens béninois (nationaux et expatriés) selon les nouvelles normes en vigueur afin d'accorder le droit de vote à l'ensemble des Béninois.

Cependant, ce sont les temps d'applications extrêmement court des normes de la LEPI (traitement informatisé d'informations nominatives, personnelles et biométriques sur l'ensemble du territoire national et à l'étranger) qui entraînent une crainte au sein de la société civile béninoise quant à l'exclusion potentielle du droit de vote de nombre de leurs compatriotes. Également, la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) s'occupant de l'organisation des scrutins a transmis ses vives inquiétudes vis-à-vis du retard vérifié de la LEPI.

À la date du 28 janvier, l'ensemble des candidatures à la magistrature suprême n'ont pas encore été toutes validées par la Cour constitutionnelle. Les candidats susceptibles de se présenter sont : Boni Yayi, Adrien Houngbédji, Abdoulaye Bio Tchané, Janvier Yahouédéhou, Victor Tokpanou, Marie Elise Gbèdo, Jean Yves Sizogan, Joachim Dahissiho, Kessilé Tchala, Cyr N'po Kouagou, Joseph Ahissou Biokou, Issa Salifou, Antoine Dayori, Christian Enock Lagnidé et Philippe Noudjènoumin.

Les inondations d'octobre 2010 ont touché durement le Bénin. La phase de post-évaluation en court amène les constats suivants :

- La multiplication des maladies paludéennes et diarrhéiques dans les zones

- sinistrées entraîne un besoin accru de médicaments adaptés ;
- La destruction partielle des terres cultivées entraîne un besoin soutenu en approvisionnement de semence afin d'éviter un désastre alimentaire à moyen terme. Un programme est en cours avec la FAO.

Lors du discours du 30 décembre à l'Assemblée Nationale sur l'état de la Nation, le Président du Bénin, Monsieur Boni Yayi relate les progrès de développement dans le domaine de l'éducation, de la santé, des réalisations sociales et des infrastructures. Il insiste sur la nécessité de continuer sur cette voie pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement à l'horizon de 2015. Il apporte ses remerciements et encourage la poursuite des projets portés par la coopération décentralisée.

Dans le cadre du soutien apporté à la coopération décentralisée, le chargé d'affaire rappelle l'existence de la Direction de la coopération décentralisée et des actions humanitaires (DICODAH) au sein du ministère des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine. A ce propos, M. Cosme Arouna demande officiellement à Cités Unies France de bien vouloir transmettre une base de données actualisées des partenaires béninois et français portant des projets de coopération décentralisée sur le territoire national.

Un « facilitateur » a été mis en place pour aider les investisseurs étrangers mais aussi la coopération décentralisée par exemple à surmonter les difficultés administratives.

Monsieur Saliou Akadiri, remercie au nom de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) l'ensemble des actions du groupe-pays Bénin de CUF et des collectivités françaises partenaires. Il rappelle l'existence de la PONADEC (Politique Nationale de Décentralisation et de Déconcentration) adoptée en octobre 2009 et qui détermine les compétences des communes. Un renforcement des programmes et de mutualisation d'informations est demandé à Cités Unies France afin de gagner en opérationnalité sur le terrain. Un document est remis en séance à cette fin.

Site internet de l'ANCB : <http://www.ancb-benin.org/>

## **2/Débat sur l'intérêt de l'action internationale des collectivités**

La particularité de l'action des collectivités territoriales est soulignée : cette action n'est pas toujours prise en compte par les autres acteurs dans le champ international ni toujours compris par les populations.

Ce constat pose plusieurs réflexions :

- l'importance de communiquer avec la population pour qu'elle comprenne et partage les motivations de l'engagement international des élus et de la collectivité ;
- l'importance de pouvoir retracer les fonds et leurs utilisation dans le cadre de la coopération décentralisée ;
- l'importance dans le cadre de grands moments comme des Assises de la coopération décentralisée de souligner à la fois la force, l'ampleur mais aussi le mouvement de croissance de cette coopération décentralisée.

Cela revient à avoir des arguments pour faire face à une opposition parfois tenace d'élus sur l'intérêt même de la coopération décentralisée. Le débat permet de rappeler un certain nombre de valeurs et principes dans lesquelles la coopération décentralisée peut s'inscrire (les Objectifs du Millénaire pour le Développement, la notion de diplomatie des villes, l'interdépendance et l'entraide, ...).

Certains participants rappellent aussi à d'autres que le cadre juridique de la coopération décentralisée est aujourd'hui bien sécurisé (la loi Thiollière, 2007, conforte et élargit la loi du 6 février 1992 en faisant de l'action internationale des collectivités, une compétence à

part entière. Elle permet ainsi une grande liberté d'initiative, y compris dans les cas d'urgence ; l'intérêt local est désormais présumé). Une fois la réforme des collectivités territoriales précisée, Cités Unies France organisera un nouveau séminaire de réflexion sur le cadre juridique et les éventuels risques juridiques sur le modèle de celui organisé au Sénat en mars 2009 avec Yves Gounin, maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Face au débat sur l'interprétation et l'incompréhension de certains élus béninois quant à l'utilisation de l'argent des contribuables français dans le domaine de la coopération décentralisée, M. Saliou Akadiri suggère de renforcer le côté sensibilisation et formation sur le rôle de la coopération décentralisée au Bénin.

Pour approfondir les questions juridiques, vous pouvez consulter les ouvrages suivants :  
Brégeot. G., Chenvez. I., Mai 2006, *L'impact local de la coopération décentralisée sur les territoires*, Paris, Cités Unies France, Collection Réflexions, 68p.

Zareczky-Weinberg. B., Décembre 2008, *les instruments juridiques de la coopération décentralisée*, Paris, Cités Unies France, Collection Référence, 136p.

Pour le débat au Sénat de mars 2009, nous contacter pour obtenir les Actes ([a.frey@cites-unies-fFrance.org](mailto:a.frey@cites-unies-fFrance.org)).

### **3/ Calendrier 2011 de l'appel à projets annuel « soutien à la coopération décentralisée » du MAEE**

---

Le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes a reçu 7 demandes de cofinancement concernant la zone géographique du Bénin dont 2 se font conjointement sur le Togo et le Burkina Faso.

La date butoir de remise des projets était arrêtée au 8 janvier 2011. Le MAEE a jusqu'au 15 mars 2011 pour rendre son avis. Le comité de sélection se réunira entre le 11 et le 15 avril. Les notifications devraient avoir lieu fin avril. De ce fait, la délégation des crédits sera normalement effective au 15 mai 2011.

De manière générale, avant de déposer un dossier auprès du MAEE, il est important que les collectivités prennent au préalable attache avec Clotilde Neels, chargée à l'Ambassade de France au Bénin du suivi de la coopération décentralisée, pour qu'elle puisse prendre connaissance du projet et puisse le cas échéant vous orienter et vous aider à vérifier la pertinence et l'éligibilité de vos projets.

Contact : Clotilde NEELS  
*Chargée de la coopération décentralisée*  
clotilde.neels@diplomatie.gouv.fr  
tél (ptb) : + (229) 96 61 21 36

A noter : le prochain lancement d'un appel à projets dans le cadre du fonds franco-brésilien, en vue de financer des projets de coopération entre des collectivités françaises et brésiliennes au profit et avec des collectivités africaines. Pour cela, merci de consulter régulièrement le site : [www.diplomatie.gouv.fr/cncd](http://www.diplomatie.gouv.fr/cncd).

Contact :  
Ministère des Affaires étrangères et européennes  
Martine ZEJGMAN  
Adjointe au délégué pour l'action extérieure des collectivités territoriales  
[martine.zejgman@diplomatie.gouv.fr](mailto:martine.zejgman@diplomatie.gouv.fr)

Enfin, Mme Pasternaak rappelle que le MAEE a créé des outils en ligne comme la bourse aux projets pour la recherche de partenaires européens et internationaux dans un domaine de compétence spécifique. Aussi, un appel à projets thématique, favorisant ces

rapprochements et permettant de labelliser les collectivités françaises pour un certain nombre de compétences va être lancé prochainement. `

Bourse aux projets : <http://cncd.diplomatie.gouv.fr/frontoffice/bcd-monde.asp>  
Information à venir sur : [www.diplomatie.fr/cncd](http://www.diplomatie.fr/cncd)).

#### **4/ Validation de la carte des partenariats du groupe-pays Bénin**

---

La carte de la coopération décentralisée franco-béninoise a été amendée selon les remarques de l'assistance. Elle sera intégrée au dossier-pays Bénin en cours de finalisation.

Pour tout renseignement à ce sujet, vous pouvez contacter :

Astrid Frey, pôle Afrique Cités Unies France  
Tél : 33 (0) 1 53 41 81 96  
Courriel : [a.freycites-unies-france.org](mailto:a.freycites-unies-france.org)

#### **5/ Bilan des Assises de la coopération décentralisée franco-béninoises, 28-29 octobre 2010**

---

Les collectivités présentes n'ont majoritairement pas assisté aux Assises, mais plusieurs d'entre elles peuvent témoigner de leur vécu.

Pour l'ensemble du groupe-pays, le bilan des Assises est globalement satisfaisant pour un délai d'organisation extrêmement court (dates définitives arrêtées 4 semaines avant l'événement...). Les participants remercient la présidente du groupe-pays ainsi que l'équipe de CUF pour leur investissement.

Le nombre important de participants, le lien effectué avec les initiatives de la diaspora, les temps d'échanges ont été soulignés. L'équipe de CUF remercie à son tour les collectivités territoriales pour leur mobilisation en un délai très court. La richesse des débats a permis de sortir des clichés et du folklore et aurait été particulièrement intéressant pour des collectivités non encore engagées en coopération. Ainsi, des débats très honnêtes ont eu lieu sur le pourquoi de la coopération, ainsi que sur la réciprocité.

Ces Assises sont aussi une source de motivation pour les élus ; elles montrent la coopération décentralisée comme source d'élargissement de l'horizon pour les collectivités.

Si certains se sont sentis un peu « noyés » dans la multitude de thèmes et d'acteurs, l'intérêt pour la mutualisation des expériences, des contacts a été souligné. Les Assises sont une bonne occasion pour acquérir une vue d'ensemble des initiatives en cours.

Aussi, les méthodes d'animation en atelier (merci Seine-Eure !) ont recueilli l'entière satisfaction des participants !

Des remarques et des recommandations ont été émises :

- Il est dommage que l'articulation avec le séminaire bénino-néerlandais deux semaines au préalable sur le développement économique local n'ait pas pu être trouvée. De manière générale, certains participants reviennent sur l'importance d'ouvrir ces Assises aux autres pays européens, dans un esprit de mutualisation des projets et des moyens.
- De plus grands délais auraient permis la prise en compte des agendas de chacun et donc, une participation accrue d'élus français, voire une mobilisation de collectivités potentiellement intéressées par le Bénin.
- Les thèmes abordés étaient trop nombreux ; aussi, ces Assises manquaient peut-être d'une problématique générale, de fil conducteur entre les différents

ateliers. Un resserrement des thèmes pour une prochaine édition serait souhaitable.

- Certains ont estimé le rythme des Assises trop soutenu ne laissant pas suffisamment de place aux rencontres entre les acteurs ; un espace et des moments de convivialité, peut-être des visites de terrain ou encore autour d'activités culturelles permettraient d'avoir des moments de détente, moins denses, tout en valorisant la coopération culturelle.
- La gestion du temps peut encore être améliorée ; la méthode des résumés des résumés n'a pas été jugée pertinente.
- Une sensibilisation sur la coopération décentralisée auprès des élus béninois en amont des Assises permettrait de mieux partager l'esprit des Assises sans focaliser sur la recherche de partenariat. Cependant, les relations avec les communes n'ayant pas encore de partenariats reste posé.
- Une « photo de famille » de tous les participants, en particulier des élus béninois et français, avec si possible le port de leurs écharpes d'élus, aurait permis une meilleure notoriété des Assises.
- Certains auraient préféré que les Assises se tiennent dans un meilleur cadre que celui de la Chambre du Commerce et de l'Industrie.

**Les actes provisoires** des Assises d'octobre 2010, de 150 pages, dressent un inventaire des allocutions et interventions, des tables rondes, des résumés par ateliers.

Pour l'ensemble des participants à cette réunion, ce rapport apparaît trop synthétique et ne reflétant pas le véritable contenu des échanges : les ateliers ne sont pas problématisés de sorte qu'on ne retrouve pas le sens des éléments partagés. Certains points sont surdimensionnés ; d'autres thèmes n'apparaissent pas ou peu. De plus, il existe une réelle dissymétrie entre les contenus des différents ateliers. Certaines interventions sont manquantes.

**Les collectivités françaises qui le souhaitent et ayant participé aux Assises sont priées de faire part de leurs remarques par courriel à Astrid Frey avant le 28 février ([a.frey@cites-unies-france.org](mailto:a.frey@cites-unies-france.org))**, pour compilation et transmission à l'ANCB et au MDGLAAT, ce dernier étant commanditaire des actes.

### **Quelles suites aux Assises ?**

M. Saliou Akadiri salue l'initiative de Cités Unies France et de l'ANCB pour la réalisation des Assises qui ont effectivement pâti des difficultés d'agendas. Pour l'ANCB, les Assises avaient pour objectif d'être un espace de rencontre entre les partenaires béninois et français et surtout entre les élus béninois avec les instances institutionnelles du Bénin. Une séance de travail ANCB/CUF après les Assises a également permis de dresser certaines conclusions sur ce qui pourrait être amélioré.

Aujourd'hui, l'ANCB a adopté son cadre stratégique qui vise aussi à élargir son champ d'action en apportant un meilleur appui institutionnel aux collectivités territoriales. Ceci, dans un contexte de fin de deux gros projets en soutien à sa structure. Sa fonction en tant qu'association faîtière est de mettre en relation les différents acteurs en fonction de leur compétence. Aussi souhaite-t-elle devenir un facilitateur dans la recherche de partenariat. En ce sens, l'ANCB souhaite établir un lien encore plus étroit avec CUF pour mener cette action en commun.

### **Et pour le groupe-pays ?**

Les Assises ont permis de mettre en exergue le principe de la réciprocité, l'importance de l'intercommunalité, de l'urbanisme. Le thème du développement économique local, absent des débats en raison des rencontres avec les communes néerlandaises mériterait d'être réapproprié par le groupe-pays. La question de l'évaluation pourrait aussi être

approfondie.

Pour les prochaines réunions du groupe-pays, les participants attendent à la fois un temps sur l'actualité au Bénin avec des participants de l'Ambassade du Bénin et si possible, comme aujourd'hui de l'ANCB et une partie thématique qui pourrait aller jusqu'au partage sur les méthodes de mise en œuvre autour d'une thématique, la mise en commun de contacts, etc.

## **6/ Études ACTED-CUF en préparation : Santé et coopération décentralisée ; Microfinance et coopération décentralisée** par Mlle Chloé Sautter, chargée d'étude CUF/ACTED

---

Cités Unies France et l'ONG ACTED mènent conjointement une étude visant à établir un état des lieux des projets de coopération décentralisée dans le domaine de **la santé** en direction de sept pays d'Afrique subsaharienne et Madagascar (Bénin, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal).

L'objectif est de créer une base de documentation numérisée, accessible aux acteurs. Cette base de données sera classée par acteurs, par thématiques et zones géographiques. Les exemples pouvant servir à d'autres seront recensés afin de favoriser la mutualisation des expériences.

La collecte de données est l'étape essentielle à la réussite de cette enquête. Si vous êtes concernés par ce domaine, merci de retourner rapidement votre questionnaire à Chloé Sautter.

Une autre étude/état des lieux est également en cours dans le domaine de **la microfinance**. L'étude porte sur huit pays d'Afrique francophone (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Madagascar, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo), trois pays d'Amérique du Sud (Chili, Haïti, Nicaragua) et le Viêt-Nam. 51 collectivités territoriales françaises (pour un total de 54 projets) ont été identifiées comme ayant une expérience dans le domaine de la microfinance et de la coopération décentralisée.

Le champ de l'étude a ensuite été élargi à 364 collectivités territoriales françaises (régions, départements, intercommunalités, communes de plus de 50 000 habitants). L'objectif est double : identifier d'autres projets de coopération décentralisée incluant un volet microfinance et identifier les causes de la non-utilisation par les collectivités françaises de l'outil microfinance dans le cadre de leur action extérieure.

**Cités Unies France et ACTED sollicitent les partenaires concernés de prendre part à ces études.** L'objectif est de dresser pour l'année prochaine un état des lieux précis et complet. Ces études serviront à partager les expériences et, surtout, à recenser les acteurs et les projets sur une zone géographique délimitée. Nous vous remercions d'avance de votre participation et de votre intérêt pour le bon déroulement de ce projet.

Pour contacter les chargées d'études :

### **Etude Santé**

Chloé SAUTTER, chargée de l'étude  
01 42 65 61 48,  
[chloe.sautter@acted.org](mailto:chloe.sautter@acted.org)

### **Etude Microfinance**

Ingrid METTON, chargée de l'étude  
01 42 65 78 84,  
[ingrid.metton@acted.org](mailto:ingrid.metton@acted.org)

## **7/ Information sur le projet concerté cofinancé par l'Union européenne et porté par Cités Unies France**, présenté par Camille Borella *chargée mission Union européenne et coopération décentralisée* à Cités Unies France

---

- Présentation du projet d'appui à la gouvernance concertée et aux services publics locaux Bénin, Burkina Faso, et Mali.

Sollicité par l'association burkinabé, Laboratoire Citoyennetés (LC), Cités Unies France a déposé et obtenu le cofinancement de ce projet auprès de l'UE dans le cadre du programme « Acteurs non étatiques et les autorités locales dans le développement ». Ce projet constitue la troisième phase, plus opérationnelle et politique, du programme « action publique et citoyenneté » commencé en 2006 par Laboratoire Citoyennetés.

CUF apporte sa plus-value sur cette phase (1<sup>er</sup> janvier 2011 au 1<sup>er</sup> mars 2014) en tant que porteur de projet et réseau de collectivités territoriales, pour assurer les activités de coopération décentralisée.

Ce projet a pour objectif d'améliorer les pratiques locales de gouvernance en développant « *des réflexes de redevabilité et d'expression citoyenne* ». Des actions de diagnostic, d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de coopération décentralisée se complèteront pour permettre le renforcement des services publics dans chaque commune. Chaque commune choisira un service public pilote parmi l'eau, l'assainissement, la santé et l'éducation.

Les collectivités africaines concernées sont ;

- Bénin : Aguégues et Comé ;
- Burkina Faso : Boromo et Réo ;
- Mali : Kiban et Sirakorola.

CUF est en charge d'impulser les partenariats entre ces différents pays africains et la France. De plus, une collectivité supplémentaire par pays intégrera prochainement le programme. En ce sens, **les membres du groupe-pays Bénin intéressés sont invités à prendre attache avec Camille Borella. La 3<sup>e</sup> commune béninoise devra être dotée d'un partenariat de coopération décentralisée.**

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter Camille Borella, chargée de mission « Union Européenne et coopération décentralisée ». Sa fonction consiste à effectuer un travail de lobbying auprès de l'UE et de dispenser un appui technique aux collectivités territoriales sur les demandes de financements.

### **Cités Unies France**

Camille Borella,

Tél : + 33 1 53 41 81 99

Courriel : [c.borella@cites-unies-france.org](mailto:c.borella@cites-unies-france.org)

Site internet du Laboratoire Citoyennetés au Burkina Faso : [www.labo-citoyennetes.org](http://www.labo-citoyennetes.org)

## **Listing des participants**

---

### Liste des présents

Amstrong Rebecca – Chargée de mission Développement durable – Communauté d'agglomérations Seine-Eure

Arouna Cosme – Chargé d'affaires – Ambassade du Bénin en France

Bartholome Marie-France – Chargée de coopération décentralisée – Rillieux-la-Pape  
Boislève Sophie – Responsable de la vie associative - Guyancourt  
Egger Céline – Chargée de mission coopération – Communauté d'agglomération Châlon  
Val-de-Bourgogne  
El Khantour Abderrahim – Responsable des relations internationales – Conseil régional  
Champagne-Ardenne  
Enault Alain – Chargé de mission – Association Africamidi  
Faucon-Diene Blandine – Chargée des relations internationales – Communauté  
d'agglomération de Cergy Pontoise  
Ferchaud Alice – Chargée de mission – Conseil général de la Vendée  
Filliat Denise – Secrétaire du comité de jumelage – Rillieux-la-Pape  
Frey Astrid – Chargée de mission – CUF  
Gambier Philippe – Directeur des relations internationales – Rosny-sous-Bois  
Guyot Alexis – Chargé d'étude stagiaire – CUF  
Joulain Dominique – Premier adjoint au maire – Montfaucon-Montigne  
Moïrod Christine – Chargée de coopération – Orléans  
Parmentier Geneviève – Adjointe au maire – Albi  
Pasternak Andrée - Chargée de mission – MAEE/Délégation à l'action extérieure des  
collectivités territoriales  
Parisot Frédéric – Chef de projet – Lille Métropole  
Saint-Germes-Akar Rose-Marie – Présidente du groupe-pays Bénin  
Sautter Chloé – Chargée d'études - ACTED  
Schonfeld Sarah - Chargée de mission – CUF  
Tchehouali Destiny – Agence Mondiale de Solidarité Numérique  
Yadel Malika – Chargée de mission aux relations internationales – Conseil régional de  
Picardie  
Zoutu Hubert – Vice-président – Communauté d'agglomération Seine-Eure

#### Liste des excusés

Bensaci Rachid – Vice-président – Communauté d'agglomération – Châlon Val-de-  
Bourgogne  
Burg Stéphanie – Chargée des relations internationales – Vauréal  
Courant Jean-Claude – Rapporteur – Communauté d'agglomération - Seine-Eure  
Dangaix Denis – Chargé d'études - ARENE Ile-de-France  
Demore Amandine – Conseillère déléguée aux relations internationales – Echirolles  
Diogo Anastasio – Adjoint au maire – Noisiel  
Koukoui Constance – Chargée de mission - CUF  
Rochas Nicolas – Chargé d'études – Communauté d'agglomération Saint Omer  
Sagbohan Geneviève – Ajointe au maire – Guyancourt